
Adresse de la société populaire de Bourg-sur-Rhone (Ardèche), lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Bourg-sur-Rhone (Ardèche), lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 18;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21833_t1_0018_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

connoître d'autre ambition que celle de second vos glorieux travaux par notre activité, notre vigilance, et surtout par une imperturbable viation sur la ligne des loix révolutionnaires.

GAUFFERT (*agent nat.*), BATAILLE, NICAISE, LE PAGE (*maire*), ARNOULD, HULPOT, BOURNIZET, CHEMERY, DENNAUT, MALVAL, COTELLE, DECOTTE, MOREL, DOSSEREAUX, DESERTINE (*secrét.*).

z

[*La sté populaire et républicaine de Bourg-sur-Rhône* (1), à la *Conv.*; *Bourg-sur-Rhône*, 19 therm. II] (2)

Représentants,

Ils n'existent donc plus, ces ambitieux qui vouloient s'emparer du pouvoir souverain, ces traîtres qui, sous le masque de la vertu, avoient usurpé la confiance du peuple français! Les mêmes journées ont vu avorter les projets perfides des Catilina et de leur complices. Vous avez sauvé encore une fois la patrie!

Nous vous félicitons du courage et de l'énergie que vous avez déployé dans les journées des 9 et 10 thermidor, et nous vous renouvelons le serment de répendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le maintien de la liberté, de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

PRAT fils (*présid.*), MAURICE (*archiviste*), Ant. GUILLIERMOND (*secrét.*) [et 18 autres signatures].

a'

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Bourg-sur-Rhône*, à la *Conv.*; *Bourg-sur-Rhône*, 18 therm. II] (3)

Citoyens représentants,

Les coups terribles que votre courage et votre énergie ont porté contre les conspirateurs ont encore une fois sauvé la patrie; vous avez arraché, avec une fermeté digne du grand objet qui vous est confié, le manteau d'un patriotisme hypocrite du perfide et cruel triumvirat; nous vous félicitons et nous formons les vœux les plus ardents pour que tous les scélérats qui oseroient entreprendre de les imiter, soient sur-le-champ anéantis par le glaive de la loi.

Nous renouvelons le serment de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour maintenir la liberté et l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.

F. MONIER (*maire*), BOUVIER (*off. mun.*), CHALAMEL (*off. mun.*), SEGUIN (*off. mun.*), MAURICE (*off. mun.*), MEYNOT (*off. mun.*), LAURENT cadet (*off. mun.*), LANZUN (*notable*), LOUDZUN (*notable*), FEUILLET (*notable*), RACINE (*agent nat.*), GUIRAMAUD (*secrét.-greffier*).

(1) Ci-devant Bourg-Saint-Andéol, district du Coiron, Ardèche.

(2) C 316, pl. 1266, p. 42. Mentionné par Bⁱⁿ, 4 fruct. (1^{er} suppl^h).

(3) C 313, pl. 1250, p. 21. Mentionné par Bⁱⁿ, 4 fruct. (1^{er} suppl^h).

b'

[*Les administrateurs du directoire du départ^t du Mont-Blanc*, à la *Conv.*; s.l.n.d.] (1)

Représentants du peuple,

Le nouveau tyran est abattu; de son sang et celui de ses infâmes complices, le génie de la révolution scelle de nouveau le triomphe de la liberté. Non, ses perfides ennemis n'auront pas à se rejouer de la conspiration atroce qui vient de nous menacer. Déjà elle est éteinte, et cependant elle aura servi à dégager la France de ces restes impurs qui ternissoient et souilloient encore son horizon. Législateurs, recevez nos hommages. Nous applaudissons avec transport au courage et à la fermeté avec lesquels vous avez frappés la horde catilinaire; votre intrépidité, en retentissant dans l'univers, va apprendre à l'univers que la République, assise sur des bases éternelles entre le peuple et ses fidels représentants, contempera toujours à ses pieds, d'un air calme, les tempêtes, les orages et toutes les passions qui agitent et remuent contre elle les despotes coalisés, les traîtres et les ambitieux.

A nos hommages, recevez encore, législateurs, le serment que nous faisons de continuer à n'avoir sous les yeux et dans nos cœurs que le peuple; la Convention nationale, la liberté, l'égalité, la République enfin, une, indivisible, et démocratique.

F. JACQUIER, OLIVE, DUFOURD (*présid.*), GRAND, CHAMOIX, GAUCHER, VELAI (*secrét.-g^{al}*).

c'

[*La sté popul. de Sury-la-Chaux* (2), à la *Conv.*; *Sury-la-Chaux*, 29 mess. II] (3)

Citoyens représentants, le silence morne de cette société sur l'événement tragique qui a pensé priver la République de deux de ses plus chauds deffenseurs n'a d'autre cause que la difficulté de vous exprimer l'horreur dont cette nouvelle l'a pénétrée. Elle a renouvelé le serment d'exterminer tous les traîtres, et de mourir en deffendant la représentation nationale. Oui, représentants, parlés, et tous nos membres voleront pour vous faire un égide de leur corps.

Quoi! Vos immortels travaux pour le bonheur du peuple, vos loix marqué[e]s au coin de la sagesse, l'hommage que vous venés de rendre à l'Etre suprême et à l'immortalité de l'âme, morale sublime et fondement le plus solide d'un Etat, n'ont pu désarmer les monstres dont l'ambition conduit la main!

Qu'ils se montrent donc, ces tigres, et ils trouveront en nous autant de Geffroy, autant d'enfans de la patrie à deffendre leur père jusqu'à leur dernier soupir!

Voilà, pères de la patrie, les sentiments de la société que je préside, et qu'elle me charge de vous exprimer.

(1) C 313, pl. 1250, p. 22. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^h); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 494; *J.Fr.*, n° 688.

(2) Ci-devant Sury-le-Comte, district de Montbrison, Loire.

(3) C 316, pl. 1266, p. 43; Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^h).